

## Création d'un Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises dans le Morbihan à Vannes

Avec la crise et les difficultés accrues auxquelles font face les entreprises, et pour les accompagner dans la reprise de leur activité, le CIP 56 a été créé, avec le soutien de nombreux partenaires locaux, dont notamment, la Préfecture du Morbihan, la Chambre de commerce, la Chambre des Métiers, les Tribunaux de commerce et l'Ordre des avocats, de Vannes et Lorient, l'Ordre des experts-comptables de Bretagne et la Compagnie des Commissaires aux comptes Ouest-Atlantique.

**Le 23/09/2021** – Face à la crise économique et sanitaire et en prévision des défaillances des entreprises à venir, les acteurs traitant de la prévention des difficultés des entreprises de Bretagne et du Morbihan se sont mobilisés pour créer le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises du Morbihan (CIP 56). Après plusieurs mois de travaux préparatoires, les actions du CIP 56 seront officiellement lancées par le Préfet du Morbihan, Joël Mathurin, le Président du CIP 56, Antoine Lemaistre, et le Président du CIP National, William Nahum, dans les locaux de la Préfecture à Vannes, ce 23 septembre 2021 à 16h.

Véritable plate-forme d'accueil et d'écoute pour les chefs d'entreprise, le CIP 56 propose aux chefs d'entreprise en difficulté de les rencontrer lors des « Entretiens du Jeudi » à Vannes et à Lorient, et ainsi permettre au dirigeant d'être reçu, de manière confidentielle et gratuite, par un trio d'experts (expert-comptable ou commissaire aux comptes, avocat, ancien juge du Tribunal de commerce). Avec la levée progressive des aides de l'Etat et les remboursements des dettes (dettes sociales, PGE...), de nombreuses entreprises pourraient se trouver démunies face à une situation économique inédite, et avoir besoin d'être orientées vers les dispositifs les plus adaptés. Il existe de nombreuses solutions judiciaires destinées à prévenir et empêcher le dépôt de bilan, souvent méconnues des entreprises, et notamment des plus petites. L'objectif du CIP 56 est d'accompagner les dirigeants en difficulté, le plus en amont possible, à l'occasion des Entretiens du Jeudi, afin de leur permettre la reprise de leur activité de manière sereine et durable.

Au-delà des aspects comptables et financiers, le CIP 56 peut également proposer un accompagnement aux chefs d'entreprise sur le plan humain. Depuis 2016<sup>1</sup>, les experts du CIP sont formés pour détecter la détresse psychologique des dirigeant(e)s qu'ils reçoivent pour les orienter, le cas échéant, vers un psychologue clinicien du réseau APESA (soutien psychologique gratuit pour le chef d'entreprise qui accepte cette aide). Il s'agit de prévenir des risques psycho-sociaux tels que le burn-out ou encore les crises suicidaires en cas de souffrance morale aiguë.

*« La cohésion de tous les acteurs locaux ainsi que celui de la Préfecture est un signal fort face à la crise économique que nous connaissons. Nos entreprises locales sont les moteurs de la reprise et les soutenir dans cette démarche est essentiel. Au contact du terrain, le CIP 56 se fixe notamment comme objectif d'échanger et de travailler étroitement avec les membres et partenaires associés, au service des entreprises en difficulté. »* déclare Antoine Lemaistre, Président du CIP du Morbihan.

*« Face à la crise sans précédent que nous connaissons depuis mars 2020, il est essentiel que des antennes départementales telles que celle du Morbihan naissent sur tout le territoire français. J'invite les experts-comptables, commissaires aux comptes, greffiers, avocats, juges et anciens juges à se mobiliser pour accompagner nos petites et moyennes entreprises dans la relance et la levée des aides de l'Etat. Le CIP National se réjouit notamment de l'intervention du Préfet du Morbihan sur ce sujet essentiel qu'est la préservation du tissu productif français, au niveau local et national. »* déclare William Nahum, président du CIP National.

Pour prendre RDV : 08 00 00 50 56 – [cip@morbihan.cci.fr](mailto:cip@morbihan.cci.fr) – [www.cip-morbihan.fr](http://www.cip-morbihan.fr)

<sup>1</sup> Partenariat signé avec APESA France (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance psychologique Aigüe)

### **Membres fondateurs CIP 56 :**

Préfet du Morbihan	EGEE – Morbihan
Medef Morbihan	U2P Mobrihan
CCI Morbihan	CRCC Ouest-Atlantique
L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan
Tribunaux de commerce - Lorient & Vannes	CPME 56
Conseil national des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires	Ordre des Avocats – Lorient & Vannes

### **Partenaires CIP 56**

BPI France	Région Bretagne
Fédération Bancaire Française	UIMM 35-56
Entreprendre au Féminin 56	Cellule Prévention Rotary 56
Gendarmerie Nationale	Commissaire au Redressement Productif
VIPE Vannes	Urssaf
APESA	Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
Médiateur des entreprises	Fédération du Bâtiment et Travaux Bretagne
DREET Bretagne	Service des impôts – DGFiP
Médiation du Crédit	Audélor
Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan	

**A propos du CIP National :** Le premier CIP a été créé en 1995 par le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Paris. Devant la multiplication des CIP locaux, le CIP National a été créé en 2007. Il fédère aujourd'hui 65 CIP répartis sur tout le territoire. Plate-forme d'écoute et d'orientation pour les dirigeants de TPE-PME, artisans, commerçants qui rencontrent des difficultés, les CIP proposent des « Entretiens du Jeudi », rendez-vous gratuits et confidentiels. Les entrepreneurs en difficulté sont ainsi reçus par un trio d'experts constitué d'un avocat, d'un ancien juge consulaire et d'un expert-comptable, tous bénévoles. Sont membres et partenaires du CIP la plupart des parties prenantes concernées par la prévention et le traitement des difficultés des entreprises. [www.cip-national.fr](http://www.cip-national.fr)

### **Contact presse : Imedia Conseil & Communication**

Juliette Bastien – [jbastien@imedia-conseil.fr](mailto:jbastien@imedia-conseil.fr) – 06 40 29 95 40